



Qualification et position dans le btp

Par **hummano**, le **27/11/2011** à **19:20**

Bonjour,

Je vais signé un CDD de 4 mois dans le btp en tant que que chef d"équipe avec le coefficient de 250 position 1 or j'ai un coefficient de 270.position 2, ont il le droit de le diminué ?Je précise que j'ai des certificats de travail prouvant ma qualification.

Merci